

« Cinq jours après l'entrée de l'armée de l'Est, arriva à Orbe une ambulance française se rendant tranquillement à Genève pour rentrer en France. Le commandant de la V^e division rappela le chef de cette ambulance à ses devoirs, et lui donna l'ordre de rester pour soigner ses compatriotes malades. C'était l'ambulance du grand quartier général de la 1^{re} armée. Elle se composait de 17 officiers et médecins, 73 infirmiers, soldats du train et domestiques, et 69 chevaux et mulets ; elle était en outre pourvue du matériel et des voitures nécessaires. La ville d'Orbe mit à sa disposition une maison de campagne voisine de la ville, et l'on constata à regret que le personnel de cette ambulance paraissait s'y plaire mieux qu'auprès des soldats qu'elle avait à soigner. »

M. Merchie ne peut prêcher que des convertis en parlant de l'admirable organisation sanitaire de l'armée belge, et en faisant l'éloge du personnel qui a fonctionné sous ses ordres. On lui doit néanmoins de la reconnaissance pour la publication de ce beau livre, tout rempli, nous le répétons, de renseignements exacts, et qui a sa place marquée dans bien des bibliothèques à côté de celui de M. Davall.

FRANCE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Le rapport présenté le 7 avril dernier ¹ sur l'exercice de 1875 est surtout financier ; les détails purement administratifs qu'il renferme ne sont par conséquent pas d'un intérêt général. L'énumération des dépenses annuelles nous indique cependant ce qui fait, en temps de paix, l'objet de l'activité de cette section de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer.

Les dépenses de l'année dernière ont consisté en secours, prêts, pensions, envois aux eaux, encouragements aux écoles régimentaires, service funèbre commémoratif, frais généraux, personnel,

¹ Voir aux *Ouvrages reçus*.

monuments funèbres. Le tout forme un total de fr. 6,900, de 2,600 inférieur aux recettes.

Il ne faudrait pourtant pas prendre le chiffre des dépenses effectuées comme terme absolu d'appréciation des actes du comité ; on n'aurait ainsi qu'une idée très imparfaite des travaux accomplis. Il y a eu pour le bureau, à côté de l'étude très-sérieuse des requêtes qui lui ont été adressées, l'obligation qui lui était léguée par l'administration à laquelle il succédait, de payer le solde de la construction des monuments funèbres édifiés dans les cimetières des trois cultes reconnus, et cette obligation l'a même contraint à ajourner l'exécution de tout projet qui ne paraissait pas d'une nécessité immédiate : « S'il a eu, dit le rapport, l'honneur d'achever et d'inaugurer les tombeaux destinés à recueillir les restes mortels des soldats et marins morts dans les ambulances de Bordeaux en 1870 et 1871, il a eu, par contre, à supporter, dans un court laps de temps, avec de faibles ressources, une large part de la dépense faite pour la réalisation de cette noble pensée. »

Le Comité départemental de la Gironde fut fondé en 1870 sous la présidence de M. Alexandre de Bethmann, alors maire de Bordeaux. Il est intéressant de noter l'emploi des sommes qu'il a recueillies du 19 juillet 1870 au 31 mai 1875, s'élevant à la somme de francs 900,583 77 :

Envoi aux ambulances de Paris en 1870	Fr. 200,000 —
Secours et pensions	» 144,395 65
Infirmiers, ambulances, eaux thermales.	» 267,933 77
Frais généraux, personnel, prisonniers, armée	» 55,223 90
Monuments funèbres	» 12,935 — ¹
Total dépensé	Fr. 680,488 32
Solde disponible	» 220,095 45
Chiffre égal aux recettes	<u>Fr. 900,583 77</u>

¹ Ce chiffre n'est qu'un à-compte du coût total de ces monuments s'élevant à 21.449 fr., soit en détail :

Monument de la Chartreuse (cimetière catholique).....	Fr. 15,653 —
— du cimetière protestant.....	» 3,390 10
— du cimetière israélite.....	» 2,237 90
Cérémonie d'inauguration.....	» 168 50
	<u>Fr. 21,449 50</u>

LE MANUEL DU D^r CHENU

M. le D^r Chenu, médecin principal d'armée en retraite, un des membres les plus actifs de la Société française de secours aux blessés, l'auteur de tant de beaux ouvrages de statistique médicale sur les campagnes de Crimée et d'Italie, le service des ambulances et des hôpitaux pendant la guerre de 1870-71, etc, nous offre aujourd'hui un Manuel de la dame de charité, du brancardier et de l'infirmier ¹.

« Ce travail, dit l'auteur, pouvait être susceptible de grands développements, mais il fallait éviter d'en faire un gros volume et se résigner à faire un petit livre pratique et à la portée de tous, pour servir à l'instruction théorique du personnel des sociétés de secours. »

Nous l'avons lu d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt et nous croyons qu'il n'est pas possible de présenter, en moins de pages et d'une manière plus claire, un enseignement plus complet.

Après une dizaine de pages substantielles sur les généralités du sujet, l'auteur traite de la composition du Comité, et c'est en des termes qu'il convient de noter : « Il est à désirer, dit-il, que les comités soient composés d'hommes indépendants, plus intelligents que nombreux, plus prudents que faiseurs, plus réfléchis que trop zélés, plus calmes que trop faciles à émouvoir. Qu'ils évitent les parleurs, les hommes soi-disant compétents et ceux qui se croient une aptitude universelle. » Il s'occupe ensuite de la compétence médicale et, par un exemple tiré de la campagne de Crimée, montre à quels désastres peut conduire le déplacement de la compétence médicale au profit de « l'incompétence et de l'autorité administrative. » C'est encore un passage à citer : « Le typhus règne en Crimée, aucun cas ne s'est encore présenté dans les nombreux hôpitaux de Constantinople, on évacue *intelligemment* de Crimée sur Constantinople un peu plus de trois cents hommes atteints de typhus. Il y avait à une portée de fusil de la ville, au camp de Maglack, de magnifiques baraques qui avaient servi à abriter 25,000 hommes de la garde... C'est là sans doute qu'on va établir les typhiques, auxquels il ne faut que de l'air ; c'est d'ailleurs l'avis

¹ Voir aux *Ouvrages reçus*.

unanime des médecins de l'armée, qui savent que le typhus est une maladie des plus contagieuses... Non ! non ! cela n'entre pas dans les idées de l'administrateur ; il ne veut pas se rendre à l'évidence et fait disséminer les typhiques dans tous les hôpitaux ! Ce qui était prévu arriva : la contagion atteignit bientôt les blessés et les malades, jusque-là préservés. Près de vingt mille sont atteints, plus de dix mille succombent. Voilà certes un des plus beaux résultats du déplacement de la compétence, tandis que les Anglais n'ont eu dans le même temps que trente et un typhiques, sur lesquels seize seulement ont succombé. »

Puis M. Chenu s'occupe des dépôts provisoires de malades et de blessés, des hôpitaux, des dépôts de convalescents, des comités de dames. Ici, l'auteur ne peut se dispenser de rendre un nouvel hommage à miss Nightingale, qu'il a vue à l'œuvre et qu'il donne comme un modèle inimitable. Ce fut grâce à l'initiative de cette héroïne de la charité que, depuis son arrivée en Crimée jusqu'à la fin de la guerre, la mortalité s'arrêta presque immédiatement parmi les troupes anglaises, c'est-à-dire qu'elle ne fut pas plus considérable qu'elle ne l'est en Angleterre dans la garde : « Elle faisait, dit M. Chenu, des rondes de jour et de nuit dans les salles de l'hôpital, portant toujours une petite lanterne qui l'annonçait de loin et qui a fait donner à cette courageuse jeune fille le nom de « l'Etoile de Consolation ». Elle ne se contentait pas de bien faire ; elle critiquait et réformait tout ce qui était mal : le ministre lui en avait donné le droit. »

Viennent ensuite tous les détails et toutes les instructions désirables concernant le service des brancardiers et infirmiers, le transport des blessés et les soins généraux.

Le volume se termine, avec une douzaine de planches explicatives, par une nomenclature alphabétique des objets de pansement, préparations médicamenteuses et manipulations, que doivent connaître les dames de charité, les brancardiers et les infirmiers.

Nous ne doutons pas que ce petit livre n'obtienne tout le succès qu'il mérite et ne procure à son auteur la satisfaction de voir son but atteint : « Préparer à l'instruction pratique, qu'il sera facile d'acquérir en quelques jours sous la direction d'un chirurgien, pour le service des ambulances et des hôpitaux temporaires. »
